

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MERCREDI 24 JANVIER 2018

Présidence : M. Jean-Pierre MEURILLON

Présents : Mmes Sandrine SANCHEZ, Josiane JOURDAN, MM. Pierre GUILLEBAUX, Guy BEAUBIAT, Jean-Luc BOIVIN, Christian MEYER, Gérard DACHEUX, Laurent HOUIN, Jean-Loup LEPLAT, Ali SAHALI, Jean VESQUES,

Excusés : Mmes Fatna JDAINI, Valérie TARDIVEL, MM. Yves AVOIRTE, Claude TELLENE, Dr Daniel BISSONNET,

Assistent : M. William MARISSAL (Directeur)
M. Michel ROBLES (Conseiller Technique Départemental)

La séance est ouverte à 18 h 30

En préambule, le Président Jean-Pierre MEURILLON évoque le décès :

- de la mère de M. Laurent TESSIER, Arbitre du District depuis de très nombreuses années et membre de la Commission de District de l'Arbitrage,
- du mari de Mme Fatna JDAINI, membre du Comité de Direction du District et membre de la Commission du Football Féminin.

Le Président Jean-Pierre MEURILLON et les membres du Comité de Direction leur **renouvellent, ainsi qu'à leurs familles et à leurs proches, leurs très sincères condoléances.**

1 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 13/12/2017

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 13/12/2017 a été transmis, le 12/1/2018, aux membres du Comité, pour observations éventuelles, avant sa publication.

Il a été publié dans le N° 1 550 du journal numérique « Yvelines Football », du 23/1/2018.

Il est adopté à l'unanimité.

2 / INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président Jean-Pierre MEURILLON informe le Comité, notamment, des évènements suivants :

- ✓ le 14/12, au siège du District : **Réunion des Référents Techniques et des Tuteurs Clubs**
- ✓ le 16/12, à PARIS : **Assemblée Fédérale**
- ✓ le 16/12, au siège du District : **Réunion d'information et de travail sur le tutorat des jeunes Arbitres**
- ✓ le 17/12 : **Remise du « Label Jeunes » au VOISINS F.C.**

- ✓ le 19/12, au siège du District : **Remise des dotations aux clubs dans le cadre de l'opération « Jeunesse Licences Plus »**
- ✓ le 19/12, au siège du District : **Rencontre avec le responsable de « Sports Co Shop », équipementier**
- ✓ le 19/12, au siège du District : **Remise des dotations aux clubs dans le cadre de l'opération « Jeunesse Licences Plus »**
- ✓ les 20 et 21/12, au siège du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (C.R.O.S.I.F.), sous les auspices du Conseil Régional Ile-de-France : **Session de formation « Laïcité - Valeurs de la République - Prévention de la radicalisation »**

Le District y était représenté.

M. Patrice KARAM, Vice-président du Conseil Régional d'Ile-de-France, est notamment intervenu pour rappeler que les principes de laïcité et les valeurs de la République doivent être respectés par tous en France et il a demandé aux Ligues et aux Comités sportifs régionaux de prendre leurs responsabilités sur le sujet, pour en assurer le respect absolu, sans faiblesse.

Il a précisé que tout fait suspecté ou avéré de radicalisation pouvait lui être personnellement signalé, sous couvert d'anonymat et de confidentialité et qu'un numéro de téléphone vert était ouvert et dédié à cet effet.

- ✓ le 21/12, au siège de la Ligue : **Réunion de la Commission Régionale Prévention, Médiation, Education**
- ✓ le 27/12 : **rencontre avec le Directeur de l'Animation Commerciale de la Direction Régionale du Crédit Agricole**
- ✓ le 3/1, au siège du District : **rencontre avec la société Activity Sport, équipementier**
- ✓ le 4/1, au siège du District : **rencontre avec les responsables de secteur du Crédit Mutuel**
- ✓ le 6/1 : **match des 32^{èmes} de Finale de la Coupe de France du HOUILLES A.C. contre l'U.S. CONCARNEAU (National 1)**

Le HOUILLES A.C., « Petit Poucet » de la Coupe de France, a été éliminé par l'U.S. CONCARNEAU, qui évolue en Championnat National 1, dans un stade Maurice Baquet décoré aux couleurs de la Coupe de France, devant un très nombreux public qui l'a constamment soutenu.

Trop vite mené, le HOUILLES A.C. s'est néanmoins battu jusqu'au bout pour tenter de revenir au score, devant des supporters Ovillois enthousiastes.

Personne n'oubliera que le HOUILLES A.C. a, tout au long de son parcours en Coupe de France, fait honneur au Football Yvelinois.

Que soient ici remerciés toutes celles et tous ceux qui, par leur mobilisation, ont fait en sorte que cette rencontre puisse se dérouler, dans d'excellentes conditions, au stade Maurice Baquet à HOUILLES.

Souhaitons maintenant au HOUILLES A.C. de se consacrer efficacement au Championnat Régional 3, pour se donner toutes les chances d'accéder, en fin de saison, en Division supérieure, ce qui viendrait couronner une saison déjà magnifique.

- ✓ le 8/1 : **Réunion organisée, au siège de la Ligue, par la F.F.F., à propos :**
 - des orientations validées par le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur quant **aux évolutions du Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.)** pour la mandature 2017 / 2021,

Les sommes attribuées à la Ligue de Paris-Ile de France pour la saison 2017 / 2018 s'élèvent à :

. au titre de l'enveloppe Equipement Clubs / Collectivités : 780 000 €

. au titre de l'enveloppe Transport Clubs : 190 000 €

- des attributions au titre des **Conventions d'Objectifs**

- ✓ le 8/1, au siège de la Ligue : **Remise, par la Ligue, de dotations aux Sections Sportives Scolaires**
- ✓ le 9/1, au siège du District : **Vœux aux Commissions du District**
- ✓ le 11/1, au centre Urban Soccer de la Défense, à NANTERRE : **signature de la convention de Partenariat National entre la F.F.F. et Urban Soccer**

Ce partenariat permettra au District de bénéficier d'heures d'accès gratuit à l'Urban de GUYANCOURT.
- ✓ le 13/1, au siège du District : **Restitution du Séminaire des membres du Comité de Direction et des Présidents des différentes Commissions du District**
- ✓ le 13/1, au siège du District : **Formation aux premiers soins**
- ✓ le 15/1, à PARIS : **Soirée des Commissaires de la Ligue**
- ✓ le 14/1 : **Match des 64^{èmes} de Finale de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole du F.C. VERSAILLES 78**

Le F.C. VERSAILLES 78 a éliminé le S.O. CHOLET (Elite - Ligue des Pays de la Loire) par 2 buts à 1.

En 32^{èmes} de Finale, dont le tirage a eu lieu le 18/1, et qui se dérouleront le dimanche 4/2/2018, le F.C. VERSAILLES 78 recevra l'EN AVANT GUINGAMP (Championnat National U 19) et le F.C. PARIS S.G. se déplacera au S.M. CAEN (Championnat National U 19)

- ✓ le 17/1, au siège de la Région Ile de France, à l'invitation du Vice-Président du Conseil Régional, M. Patrick KARAM : **Rencontre Présidents des Ligues et des Comités sportifs départementaux / Référents « Laïcité, Valeurs de la République, Prévention de la radicalisation »**
Objectifs :
 - faire le bilan de 2017,
 - indiquer les principales orientations de l'année 2018,
 - aborder les formations du dispositif « Laïcité, Valeurs de la République, Prévention de la radicalisation »
- ✓ le 20/1, au siège du District : **Réunion Educateurs / Arbitres / Dirigeants**
- ✓ le 23/1, au siège du District : **Rencontre avec le nouveau responsable de l'Animation commerciale de la Direction Régionale du Crédit Agricole**

3 / NOMINATIONS DANS LES COMMISSIONS DU DISTRICT POUR LA SAISON 2017 / 2018

Le Comité procède aux nominations ci-après :

➤ **COMMISSION PROMOTION, INFORMATION, COMMUNICATION**

M. Adolphe MENDY, membre stagiaire

➤ **COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ**

Mme Natacha HUGEL, membre stagiaire

➤ **OBSERVATEUR EN ARBITRAGE**

M. Sophian KADI

Par ailleurs, le Président Jean-Pierre MEURILLON indique qu'il a organisé, le 18/1/2018, une **réunion avec les membres de la Commission « Promotion, Information, Communication » (P.I.C.)**.

Le rôle de cette Commission, ainsi que les attentes du Bureau en matière de Promotion, d'Information et de Communication du District, y ont été très clairement définies.

Les missions de la Commission P.I.C. figurent désormais dans un document très précis, dont il résulte que son rôle est, notamment :

- **de promouvoir et de valoriser** les actions qui sont conduites par le District et les manifestations qu'il organise,
- **d'assurer l'information**, autre qu'institutionnelle et réglementaire, à destination de l'ensemble des clubs Yvelinois,
- **d'assurer la communication** du District vers les clubs Yvelinois.

4 / LE ROLE ET LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS DU DISTRICT

Le Président Jean-Pierre MEURILLON indique qu'il y a lieu de tirer les conclusions des réunions qui se sont tenues entre les membres du Comité de Direction et les Présidents des différentes Commissions du District,

- d'abord le 30/9/2017,
- puis le 13/1/2018, à l'occasion d'une restitution.

A la suite des échanges intervenus lors de ces deux réunions, il a été élaboré un document synthétique et clair, définissant le rôle et les conditions de fonctionnement des Commissions du District :

- **sur le plan de leur fonctionnement interne,**
- **sur le plan de leurs relations avec le Comité de Direction, les autres Commissions et le personnel du District.**

C'est ce document qui est soumis au Comité de Direction, pour adoption, afin qu'il puisse ensuite être remis à chaque membre des Commissions du District.

Le Comité de Direction adopte, à l'unanimité, le document intitulé « Le rôle et les conditions de fonctionnement des Commissions du District ».

Ce document sera bien entendu publié, pour l'information des clubs.

Enfin, il est précisé que la rédaction des documents déterminant précisément **les missions des différentes Commissions est en cours.**

5 / LA REUNION DU 17/3/2018 AVEC LES CLUBS YVELINOIS

Le Président Jean-Pierre MEURILLON rappelle que la traditionnelle réunion annuelle entre les membres du Comité de Direction et les Présidents des clubs Yvelinois se tiendra le samedi 17/3/2018 (et non le 24/3, comme envisagé initialement).

Plusieurs sujets de réflexion ont été identifiés, qui concernent notamment :

- . **la procédure appliquée en cas de forfait avisé tardif**
- . **la question de la remise des matches d'équipes des clubs qualifiés en Coupe de France ou en Coupe Gambardella-Crédit Agricole**

- . la question des matches de Coupes des Yvelines devant se disputer en semaine
- . la question des déclarations d'impraticabilité des terrains
- . les conséquences de l'arbitrage par des personnes qui, réglementairement, ne peuvent arbitrer (mineur, non licencié, etc ...)
- . la restriction de participation résultant de l'article 7.6 du Règlement Sportif du District, pour ce qui est des Seniors F
- . les conditions du développement du Football Loisir, notamment pour la catégorie Vétérans
- . la valorisation des vainqueurs des différents Championnats du District
- . l'évolution du Football d'Animation

Ces sujets vont bien sûr faire l'objet d'une réflexion approfondie.

Enfin, il est rappelé que le 1^{er}/12, lors des Assemblées Générales du District, **il a été indiqué aux clubs que s'ils avaient des propositions à formuler, elles étaient bien entendu les bienvenues.**

Il suffit de les transmettre, par écrit, au secrétariat du District.

6 / LES FINANCES

Mme Sandrine SANCHEZ, Trésorière Générale, fait le point quant à la situation financière des clubs au regard du District, à la suite de la transmission des relevés aux clubs, avec comme date limite de paiement le 10/11/2017.

Tous les clubs qui étaient débiteurs envers le District ont régularisé leur situation, sauf 3 clubs qui n'évoluent qu'en compétitions de Ligue et pour lesquels il a été demandé au Comité de Direction de la Ligue de prononcer leur suspension lors de sa prochaine réunion, le 29/1/2018.

A noter qu'avant de régler les sommes dues au District, un club perdu un match par pénalité du fait qu'il était en état de suspension.

7 / LA SUBVENTION DU C.N.D.S. AU DISTRICT POUR L'ANNEE 2017

Le Président Jean-Pierre MEURILLON ne peut que constater qu'à ce jour, **le District n'a toujours pas obtenu de réponse du Délégué Territorial du C.N.D.S.** à la lettre qui lui a été adressée le 20/12/2017, réitérant la question posée initialement le 29/8/2017 de savoir pourquoi la réduction de la subvention du C.N.D.S. a touché les têtes de réseau, donc le District, en contradiction avec la Note d'orientation régionale de la campagne du C.N.D.S. 2017 Île de France, ce qui, à l'évidence, pouvait être évité.

Il est rappelé que **le District n'avait reçu que le 5/12/2017, la lettre du 24/11 du Délégué Territorial du C.N.D.S., censée répondre aux lettres des 29/8, 5/10 et 6/11**, concernant la subvention du C.N.D.S. accordée au District pour l'année 2017 et que **cette lettre ne répondait pas à la question posée.**

Le Président Jean-Pierre MEURILLON va donc, une fois de plus, le relancer.

S'il le faut, il s'adressera à Mme Arielle PIAZZA, la nouvelle Présidente du Conseil d'administration du C.N.D.S..

8 / LA TECHNIQUE

MM. Michel ROBLES, Conseiller Technique Départemental, Gérard DACHEUX et Ali SAHALI font, chacun en ce qui le concerne, un point sur les diverses formations techniques organisées par le District et les opérations de détections / sélections.

➤ FORMATIONS

✓ **C.F.F. 1 - Module U 6- U 7 :**

Ce module, initialement prévu du 13/1, est reporté au 10/2, à ELANCOURT.

A ce jour, il y a 10 inscrits, pour un minimum de fonctionnement de 12.

✓ **C.F.F. 1 :** du mardi 20 au vendredi 23/2, à BUC

Ce C.F.F. 1 compte actuellement 18 stagiaires.

✓ **C.F.F. 2 - Module U 13 :** du lundi 26 au mardi 27/2 (lieu à déterminer)

Ce module présente 13 inscrits et 23 préinscriptions.

✓ **C.F.F. 2 - Module U 15 :** du jeudi 1^{er} au vendredi 2/3 (lieu à déterminer)

Ce module présente 15 inscrits et 25 préinscriptions.

✓ **Certification :**

La prochaine certification se déroulera le samedi 24/2, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

Il y a 20 candidats inscrits.

✓ **Module Santé / Sécurité :** du mardi 20 au vendredi 23/2, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Ce module présente à ce jour 2 inscrits et 5 préinscriptions.

Au vu du nombre insuffisant de stagiaires, ce module est annulé.

➤ **PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE (Détections / Sélections)**

✓ **U 13 G (nés en 2005) :**

Stage du samedi 16/12, au C.N.F. à CLAIREFONTAINE :

60 joueurs présents, pour 21 clubs représentés.

42 joueurs sont retenus pour le 1^{er} tour du concours d'entrée à l'I.N.F. de CLAIREFONTAINE.

Ce concours d'entrée se déroulera les 22 et 23/2, pendant les vacances scolaires.

Les joueurs retenus seront informés et convoqués directement via le site fff.fr.

En préparation du concours, sont prévues, les dimanches 21/1 et 4/2, à L'ETANG LA VILLE, deux séances de perfectionnement et de préparation, avec notamment une répétition des ateliers techniques.

✓ **U 14 G (nés en 2004) :**

Stage du dimanche 7/1, au C.N.F. de CLAIREFONTAINE :

28 joueurs présents, pour 13 clubs représentés.

Match de préparation le mercredi 10/1, à CONFLANS SAINTE-HONORINE face à l'équipe U 15 du club.

18 joueurs présents, pour 7 clubs représentés.

1^{er} match Interdistricts le mercredi 17/1, à SAINT-CYR L'ECOLE : Victoire des Yvelinois par 2 buts à 1 contre le District de l'Essonne.

L'arbitrage a été assuré par 3 jeunes Arbitres de la Filière Promotionnelle.

Ce fut une rencontre intéressante pour ces jeunes joueurs et une satisfaction dans les intentions de jeu.

Cela reste à confirmer le mercredi 31/1, à ERAGNY-SUR-OISE, face au District du Val d'Oise.

✓ **U 14 F (nées en 2004) :**

Rassemblement le dimanche 14/1, à ELANCOURT.

43 joueuses étaient présentes, pour 11 clubs représentés. A noter que le nombre est en baisse.

Stage le dimanche 28/1, au C.N.F., à CLAIREFONTAINE à destination de 24 joueuses.

Match de préparation le mercredi 7/2 (adversaire à désigner, Football à 8)
Interdistricts le jeudi 1^{er} /3 à MEUDON (Districts 78, 92 et 95)

➤ DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

LE FOOTBALL FEMININ :

Le 13/01, le C.S.M. ROSNY-SUR-SEINE a accueilli et organisé le 1^{er} Plateau Futsal Fillofoot U 6 F à U 9 F.

53 Joueuses étaient présentes, pour 8 clubs représentés : O.S.C. ELANCOURT, F.C. MANTOIS 78, A.S. MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, F.C. PARIS SAINT-GERMAIN, A.S. POISSY, C.S.M. ROSNY-SUR-SEINE, E.S. TRAPPES, VOISINS F.C..

L'encadrement technique a été assuré par des éducatrice(teur)s des clubs présents, dont 2 éducateur(trice)s du club d'accueil

Remerciements au C.S.M. ROSNY-SUR-SEINE pour son investissement.

9 / L'ARBITRAGE

M. Christian MEYER, Président de la Commission de District de l'Arbitrage (C.D.A.), évoque les prochains rendez-vous :

- le mardi 6/2, au siège du District, **pour la remise des écussons** à destination de 20 nouveaux Arbitres stagiaires issus de la 1^{ère} session de formation,
- le samedi 27/01, au siège du District, pour la 2^{ème} réunion du **Groupe de travail sur le « Tutorat »**, qui aura pour but de mettre sur pieds une « **Charte du Tutorat** », ainsi que de concevoir une fiche « conseil ou de suivi » permettant de faire une évaluation différée sur la pertinence d'une telle action.

Par ailleurs, le point est fait quant au **fonctionnement de la classe « Arbitre de Foot au Collège »**, au sein du Collège Jules Verne aux MUREAUX, à la suite d'une entrevue qui s'est tenue au siège du District, entre le Président Jean-Pierre MEURILLON, le Président de la C.D.A. et M. Brice PARINET, représentant de la Commission Régionale de l'Arbitrage auprès de la C.D.A. et initiateur du projet.

Les 24 élèves (12 filles et 12 garçons) ont tous vu leur test théorique validé.

Etant « Très Jeunes Arbitres » (T.J.A.), ils n'auront pas de validation pratique, celle-ci étant faite en continu au sein du Collège.

Dès lors, ces « T.J.A. » pourront être sollicités par leur club d'affiliation mais également à la demande, par le District afin d'être employés (dans le cadre de sorties scolaires) sur différentes manifestations qui sont organisées par le District.

Ces manifestations restent à définir.

Le partenariat, auquel s'associe le District, sera renouvelé la saison prochaine, en fonction des retours en fin d'année scolaire et du nombre d'élèves postulant pour l'année prochaine.

10 / DEMISSIONS D'ARBITRES

Il est rappelé que l'article 10 du Règlement Intérieur de la Commission de District de l'Arbitrage (C.D.A.) relatif à la qualification des Arbitres et au renouvellement des Licences prévoit que tout Arbitre Départemental a l'obligation de fournir un dossier médical conforme à celui fixé par la Commission Médicale du District et que tout Arbitre dont la situation au 31 janvier n'est pas conforme à ces dispositions ne fait plus partie de l'effectif arbitral.

Le Comité note que la C.D.A. a, lors de sa réunion du 9/1/2018, acté que les Arbitres suivants n'ont pas, à ce jour, effectué leur demande de licence et/ou n'ont pas produit le dossier médical réglementaire et ne font donc plus partie du corps arbitral :

ALLAIN Axel

PLATEAU DE BREVAL LONGNES F.C.

ATIM KOKONDJI Vianney
 BIANCUCCI Mattéo
 BUYS Alexandre
 CHIHIMIMOUNE
 DE MAFOUTH David
 DRIF Stéphane
 EZZAOU Achraf
 FICET Théo
 KESRI Lucas
 LAWSON James
 MADANI Mohamed
 MARCEL Florian
 MASSONNEAU Thomas
 MATHYS Zikir
 NAHDI Adnan
 OPPONG Jonas
 PACHECO Danyl
 PADIEU Jules
 PATISSON Michel
 PRUDENT Matthieu
 SINHINGBE Florian
 VIERA DA MOTA Manuel
 VIOLLET Alexandre
 ZAÏM Sadek
 ZARIOUH Mickaël

Arbitre indépendant
 A.S. MONTIGNY LE BRETONNEUX
 E.S. VAUXOISE
 U.S.M. LES CLAYES SOUS BOIS
 A.S. CARRIERES GRESILLONS
 Arbitre indépendant
 A.S. MONTIGNY LE BRETONNEUX
 C.S.M. ROSNY SUR SEINE
 E.S. GUYANCOURT
 A.S. POISSY
 C.S. ACHERES
 E.S. TRAPPES
 E.S. TRAPPES
 A.S. MAUREPAS
 U.S. CHANTELOUP LES VIGNES
 BOUGAINVILLE SPORT
 U.S. CROISSY
 R.C. NEAUPHLE PONTCHARTRAIN 78
 Arbitre indépendant
 U.S. CHANTELOUP LES VIGNES
 C.S.M. ROSNY SUR SEINE
 Arbitre indépendant
 R.C. NEAUPHLE PONTCHARTRAIN 78
 SARTROUVILLE F.C.
 SARTROUVILLE F.C.

Enfin, la C.D.A. a, lors de sa réunion du 9/1/2018, examiné la situation **des Arbitres qui, à la date du 15/12/2017, n'avaient pas satisfait à leurs obligations quant au contrôle des connaissances théoriques et au test physique.**

Il est rappelé que le Règlement Intérieur de la C.D.A. prévoit :

- l'article 5, que :

. les Arbitres et les Arbitres-Assistants ont obligation de passer le **contrôle des connaissances théoriques** à l'une des sessions organisées afin de demeurer désignables,

. si au 15 décembre de la saison en cours, l'Arbitre ou l'Arbitre-Assistant ne s'est pas soumis au contrôle, il ne peut plus être désigné sur une compétition officielle et est rétrogradé en Division inférieure en fin de saison. S'il ne peut être rétrogradé du fait de sa catégorie, il devra se présenter au 1^{er} contrôle théorique de la saison suivante pour devenir à nouveau désignable.

- l'article 6, que :

. les Arbitres et Arbitres-Assistants ont obligation de passer le **test physique** à l'une des sessions organisées afin de demeurer désignables.

L'Annexe 2 audit Règlement Intérieur définit le type et les moyens des tests physiques, les modalités d'organisation et les obligations des Arbitres et décrit les conséquences, en cas d'échec ou de non-participation, ainsi que les incidences sur le classement de fin de saison pour les Arbitres.

Elle prévoit qu'au 15 décembre, l'Arbitre ou l'Arbitre-Assistant devra (hors raisons médicales) avoir réussi le test physique de sa catégorie et que :

- dans le cas où, à l'issue des 3 sessions organisées, un Arbitre a échoué au test de sa catégorie mais qu'il a réussi le test d'une catégorie inférieure, il reste désignable mais au titre de la catégorie où il a réussi son test physique,

- dans le cas où, à l'issue des 3 sessions réalisées, un Arbitre n'a réalisé aucun minima, il n'est plus désignable jusqu'au terme de la saison et est rétrogradé en catégorie inférieure en fin de saison.

Le Comité note que la C.D.A. a, lors de sa réunion du 9/1/2018, acté que les Arbitres suivants étaient, en application des dispositions précitées du Règlement Intérieur de la C.D.A., devenus « non désignables » à compter du 15/12/2017 :

➤ **Arbitres ne s'étant pas soumis au test physique :**

BAGHDADI Iliass	E.S. TRAPPES
BENBOUHAMOU Djybril	F.C. MANTOIS 78
MARGERIN Jordan	C.S. ACHERES

➤ **Arbitre ne s'étant pas soumis au contrôle de connaissances théoriques :**

MAIGA ALHASSANE	O.F.C. LES MUREAUX
-----------------	--------------------

➤ **Arbitres ne s'étant soumis, ni au test physique, ni au contrôle de connaissances théoriques :**

ABAAYRISS Abdellah	U.S.B.S. EPONE
ALVES Maxime	F.C. VERSAILLES 78
BLOND Benjamin	HOUILLES A.C. (blessé pour les tests physiques)
CAM Valentin	ENT. PAYS DE LIMOURS (blessé pour les tests physiques)
DAGNA Marie-Pierre	LE CHESNAY F.C. 78
DJAHAFI Yassine	CONFLANS F.C.
JAKHJOUKH Yassin	E.S. TRAPPES
MATHURIN Guerdy	LE CHESNAY F.C. 78
PEREZ CRUZ Agustin	LAINVILLOIS F.C.

11 / LES « LABELS JEUNES » ET LES LABELS DES ECOLES FEMININES DE FOOTBALL

MM. Gérard DACHEUX et Ali SAHALI évoquent :

➤ **La remise des « Labels Jeunes » de la saison 2016 / 2017**

VOISINS F.C.	Excellence	Remise faite le dimanche 17/12
O.S.C. ELANCOURT	Espoir	Remise le samedi 27/1 (matin)
U.S. MONTESSON FOOTBALL	Espoir	Remise le 3/2 (après-midi)
S.F.C. BAILLY NOISY	Espoir	Remise le 10/2 (après-midi)

Date restant à fixer :

U.S. CARRIERES-SUR-SEINE Espoir

Il est à noter que deux clubs Yvelinois sont passés du niveau Excellence au niveau **Elite**

A.S. POISSY	Remise le samedi 3/2 (matin)
-------------	-------------------------------------

F.C. MANTOIS 78	date restant à fixer
-----------------	----------------------

Les dernières remises sont à programmer sur des mercredis ou des samedis, étant noté que la date limite de remise est fixée au 17/2/2017.

Il est rappelé que les dotations attribuées aux clubs lauréats du Label des Ecoles Féminines de Football de la saison écoulée ont été remises le 2/12/2017, à Morfondé, par la Ligue.

➤ **La campagne « Label Jeunes » & des « Ecole Féminines de Football » de la saison 2017 / 2018 :**

La 1^{ère} réunion de la Commission Régionale de labellisation a eu lieu le 18/1/2018, au siège de la Ligue.

Pour les clubs évoluant au niveau national, le F.C. PARIS SAINT-GERMAIN (Ligue 1 & National 2) et l'A.S. POISSY (National 2), les Labels ont été validés.

Le F.C. MANTOIS 78 (National 2) n'a pas présenté de dossier et devra régulariser sa situation dans les meilleurs délais.

Obligation est en effet faite, pour les clubs évoluant au niveau national, de valider chaque saison les critères incontournables du niveau « Elite ».

Les deux autres clubs ayant accédé en National 3 cette saison, le F.C. VERSAILLES 78 et l'O.F.C. LES MUREAUX, se doivent de valider, si cela n'est pas encore le cas, au minimum le Label Jeunes du niveau « Excellence » et les nouveaux critères incontournables du Football Féminin.

- **Pour le « Label Jeunes » des clubs de niveau régional et départemental**, il est rappelé que la date butoir de dépôt (via Footclubs) des dossiers de candidature est fixée au **31/1/2018**.

Actuellement, 4 clubs ont déposé un dossier de candidature.

Tous les clubs sont bien évidemment invités à effectuer leur autodiagnostic, afin d'évaluer leur capacité à obtenir la labellisation.

25 clubs ont effectué cet autodiagnostic depuis fin septembre.

- Concernant le **Label des Ecole Féminines de Football**, les dossiers de candidatures ont été transmis par e mail à l'ensemble des clubs.

Actuellement, 1 club a déposé un dossier de candidature.

3 clubs ont effectué un autodiagnostic et une saisie partielle.

Il est rappelé que **la date de clôture des inscriptions est fixée au 15/2/2018**.

Une réunion de présentation des évolutions apportées à ces 2 dispositifs pour cette saison avait eu lieu, le **12/12/2017 au siège du District, mais malheureusement, seuls 10 clubs étaient présents**, 10 autres clubs s'étant excusés et plus d'une centaine n'ayant malheureusement même pas répondu.

12 / LE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

Une réunion est programmée 15/2/2018, à 19 H 30, au siège du District, afin de faire part aux clubs des **évolutions du Programme Educatif Fédéral** pour cette saison.

Seront notamment abordés les critères à respecter afin de confirmer l'engagement d'un club dans ce dispositif.

Les 60 classeurs relatifs au Programme Educatif Fédéral vont pouvoir être récupérés le 29/1 et ils seront remis aux clubs qui souhaitent poursuivre leur engagement.

13 / LE FOOTBALL FEMININ

Il est rappelé qu'à compter de **la saison 2018 / 2019, les Districts Franciliens auront à gérer les Championnats U 16 F à 7 et U 19 F à 7**, la Ligue ne conservant, en Jeunes, que l'organisation de la pratique des **U 16 F à 11 et des U 19 F à 11**.

Il y a donc lieu, pour la Commission du Football Féminin, d'examiner les conditions dans lesquelles cette situation nouvelle devra être gérée.

Par ailleurs, **l'opération « Mesdames, Franchissez la barrière »** sera organisée **le samedi 10/03 à GUERVILLE**.

14 / LES EFFECTIFS DES LICENCIES

- **Le District** comptait, au 15/1/2018, **38 596 licenciés**, soit 28 de moins qu'au 15/1/2017 (38 624).

La baisse du nombre des licencié(e)s Yvelinois atteint donc **0,07 %**.

Le **Football Féminin** est en augmentation sensible (+ 6,78 %), puisqu'on constate, au 15/1/2018, 1 826 licenciées contre 1 710 au 15/1/2017, et 1 778 à la fin de la saison 2016 / 2017.

Pour le **Football d'Animation**, l'évolution globale est de - 90 licencié(e)s, soit - **0,55 %**.

Le nombre des « **encadrants** » est en légère baisse au 15/1/2018 (4 299 contre 4 594 au 15/1/2017) dont - 3,28 % pour les Dirigeant(e)s et - 1,06 % pour les Educateurs Fédéraux, les Entraîneurs et les Animateurs Fédéraux.

On notera qu'au 15/1/2018, le District **compte déjà 97,13 % du nombre total de ses licenciés de la saison passée.**

Pour mémoire, le District comptait :

- à la fin de la saison 2016 / 2017, **39 734 licenciés**
- à la fin de la saison 2015 / 2016, **38 643 licenciés**
- à la fin de la saison 2014 / 2015, **39 950 licenciés**
- **La Ligue de Paris-Ile de France**, comptait, au 30/11/2017, **249 791 licenciés**, soit 651 licencié(e)s de moins que la saison dernière à la même date (249 140 licencié(e)s).

La baisse était de **0,26 %**.

Rappelons qu'elle comptait :

- à la fin de la saison 2015 / 2016, **268 211 licenciés**
- à la fin de la saison 2014 / 2015, **264 898 licenciés**
- à la fin de la saison 2013 / 2014, **240 504 licenciés**

15 / AGENDA

Le Président Jean-Pierre MEURILLON rappelle aux membres du Comité les rendez-vous des prochaines semaines :

- ✓ le samedi 27/1, au siège du District : **Réunion des tuteurs d'Arbitres**
- ✓ le samedi 27/1 : **Remise du Label Jeunes à l'O.S.C. ELANCOURT**
- ✓ le lundi 29/1 : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue, précédée d'une réunion Président de Ligue / Présidents de District**
- ✓ le mercredi 31/1, à ERAGNY-SUR-OISE : **Match Inter-Districts U 14 G : Val d'Oise / Yvelines**
- ✓ les samedis 3 et 10/2, à VERSAILLES : **Formation sur le thème de « L'association et la fonction d'employeur », organisée par Profession Sport et Vie Associative**
- ✓ le samedi 3/2 : **Remise du Label Jeunes à l'A.S. POISSY (matin) et à l'U.S. MONTESSON FOOTBALL (l'après-midi)**
- ✓ les lundi 5 et mardi 6/2, à TRAPPES : **Formation sur le thème : « Valeurs de la République et Laïcité », proposée par la Ligue de l'Enseignement**
- ✓ le lundi 5/2, au siège du District : **Rencontre avec le Président de l'Association des Educateurs de Football des Yvelines (A.E.F. 78)**
- ✓ le mardi 6/2, au siège du District : **Remise des écussons des nouveaux Arbitres**

- ✓ le mercredi 7/2, au siège du District : **Comité de Pilotage « Esprit Sportif Partagé 78 » (E.S.P. 78)**
- ✓ le jeudi 8/2, au siège du District : **Rendez-vous avec la société DVS-SERPEV, spécialisée dans la construction de terrains de sport**
- ✓ **les rendez-vous du C.R.I.B.** (Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles) :
 - . le jeudi 8/2, à PLAISIR, sur le thème « **L'essentiel de la comptabilité associative** »
- ✓ le jeudi 8/2 : **Tirage au sort des Coupes des Yvelines**, au siège de la Direction Régionale du Crédit Agricole, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
- ✓ le jeudi 15/2, au siège du District : **Réunion des clubs à propos du Programme Educatif Fédéral**
- ✓ le samedi 10/3, à GUERVILLE : **Opération « Mesdames, Franchissez la barrière »**

16 / QUESTIONS DIVERSES

M. Jean VESQUES indique au Comité que le matériel qui est utilisé par le District lors des rencontres Futsal est difficilement transportable en l'état.

Il sollicite l'octroi de sacs à roulettes, ce qui permettrait des déplacements plus aisés.

Le Comité en prend note et transmet au Bureau du Comité de Direction pour étude de la demande et réponse rapide.

M. Ali SAHALI évoque :

- les problèmes rencontrés par les clubs lors des appels téléphoniques au District.

Les services administratifs sont en effet très difficilement joignables, du fait de coupures intempestives des communications téléphoniques.

M. William MARISSAL, Directeur, répond que ces dysfonctionnements ont été effectivement constatés depuis plusieurs semaines.

Tout est mis en œuvre afin d'avoir des communications plus stables.

Une étude est actuellement en cours afin de moderniser, tant les communications téléphoniques que les connections Internet.

- la question des conditions du recrutement et de la nomination des membres des Commissions du District

MM. Pierre GUILLEBAUX et Guy BEAUBIAT répondent que le recrutement des Commissaires intervient, soit après réception d'un courrier ou d'un mail de l'intéressé postulant pour l'une ou l'autre des Commissions, soit sur proposition du Président de ladite Commission.

Ensuite, le postulant est reçu en entretien, ce qui débouche, ou non, sur une proposition faite par le Bureau du Comité de Direction au Comité, pour nomination.

M. Jean-Loup LEPLAT indique que **les formations initialement prévues les 17/3 (Présidents) et 24/3 (Trésoriers de clubs) sont repoussées à une date ultérieure.**

Il indique par ailleurs que les membres du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (C.R.O.S.I.F.) réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 18/12, ont approuvé les **Statuts et le Règlement Intérieur**, dans la version proposée par le Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.).

Ils seront à nouveau convoqués en Assemblée Générale ordinaire le 24/3, afin de **procéder à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un nouveau Bureau.**

Un représentant du Football devrait vraisemblablement y être élu.

Il est en outre précisé que le futur Président du C.R.O.S.I.F. pourrait devenir le Co-Président de la Commission territoriale du C.N.D.S., qui émet un avis sur les subventions régionales.

Enfin, il indique qu'il a été rappelé, lors des deux dernières réunions du Comité Directeur du C.R.O.S.I.F., la nécessité d'obtenir des réponses quant à **la pérennisation du régime des assiettes forfaitaires des cotisations sociales bénéficiant aux associations sportives.**

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15

Prochaine réunion du Comité de Direction :

le mercredi 14 mars 2018, à 18 H 30

Les décisions du Comité de Direction du District sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue de Paris-Ile de France, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le journal numérique « Yvelines Football », sur le site Internet officiel du District ou sur Footclubs (ou, le cas échéant, de leur notification par courrier électronique), dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif Général de la Ligue.